

**Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire**  
**Mercredi 4 octobre 2023 à 16 h 30**  
**Téléconférence Zoom**

- 1. Rappel à l'ordre:** Annie Sabourin ouvre la séance à 16 h 40.

Tracy Bieszez, appuyée par Kathleen Gardner, propose

**QUE** l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire soit adopté.

**ADOPTÉE**

- 2. Discours d'ouverture:** Matt Wilson remercie toutes les personnes présentes pour leur participation car nous devons envoyer un message clair au gouvernement. Il explique comment la rencontre se déroulera. Il remercie toutes celles et tous ceux qui ont participé à la récente manifestation à Montréal ainsi que toutes les enseignantes et tous les enseignants qui ont poursuivi leurs actions de visibilité devant leur école et leur centre. Il souhaite la bienvenue à François Breault.
- 3. Discussion concernant les négociations:** François Breault présente les détails des développements à la table de négociations ainsi que le mandat de grève. Il explique la position de l'APEQ au sein du Front commun. Les négociations perdurent depuis près d'un an. Il explique quelles parties des demandes sont incluses en matières intersectorielles et lesquelles sont en matières sectorielles. Chacune des demandes formulées par le syndicat a été refusée par le gouvernement. Nos salaires ainsi que notre régime de retraite sont dans un état précaire si le gouvernement parvient à sa fin.
- 4. Période de questions sur les négociations:** François Breault répond aux questions provenant de l'auditoire.
- 5. Discussion concernant le mandat de grève:** François Breault présente le mandat de grève. Tous les affiliés du Front commun demandent le même mandat de grève. Toutes les consultations seront terminées d'ici le 13 octobre. On espère que l'obtention du mandat de grève à lui seul servira à faire avancer les discussions avec le gouvernement. Tous les membres du Front commun (420 000 membres) seraient en grève en même temps. Il explique l'impact financier que représenterait une journée de grève. Le gouvernement peut faire adopter une loi pour obliger les travailleurs à retourner au travail, mais cette loi ne serait pas légale. Notre action de grève inclurait une grève générale illimitée. Cette dernière serait précédée de séquences de grève. Un préavis de sept jours doit être remis à la commission scolaire. L'action de grève se déroulerait comme suit : 1) grève innovatrice (pour une partie d'une journée); 2) deux à trois journées de grève consécutives; 3) grève générale illimitée. Ces actions nécessitent un délai d'au moins sept jours entre chacune d'elles. La date la plus rapprochée pour entreprendre une grève serait vers la fin octobre, début novembre, ce qui pousserait la deuxième action de grève durant la troisième semaine de novembre. La troisième action de grève pourrait survenir avant Noël. Aucune de ces dates n'est définitive.
- 6. Explication du vote de ralliement:** Matt Wilson explique le vote de ralliement.

**7. Période de questions sur le mandat de grève:** François Breault répond aux questions provenant de l'auditoire.

**8. Vote du mandat de grève:** Je mandate le Syndicat des enseignants de Pearson pour déclencher, au moment jugé opportun, une grève pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée (GGI). Que le déclenchement de la GGI soit précédé de séquences de grève, et ce, en tenant compte de la conjoncture de la négociation.

Proposé par Matt Wilson, appuyé par Jacqueline Jansons.

**9. Vote de ralliement (si nécessaire):** Le vote de ralliement n'est pas nécessaire.

**10. Résultats du vote du mandat de grève :** **ADOPTÉE (97 % en faveur)**

**11. Mot de la fin:** Matt Wilson remercie tout le monde pour un mandat clair et pour avoir participé à la rencontre.

**12. Levée de la séance:** Marguerite Prince propose

**QUE** la séance soit levée (18 h 56).

**ADOPTÉE**

Soumis par  
Jennifer Baltuonis, secrétaire